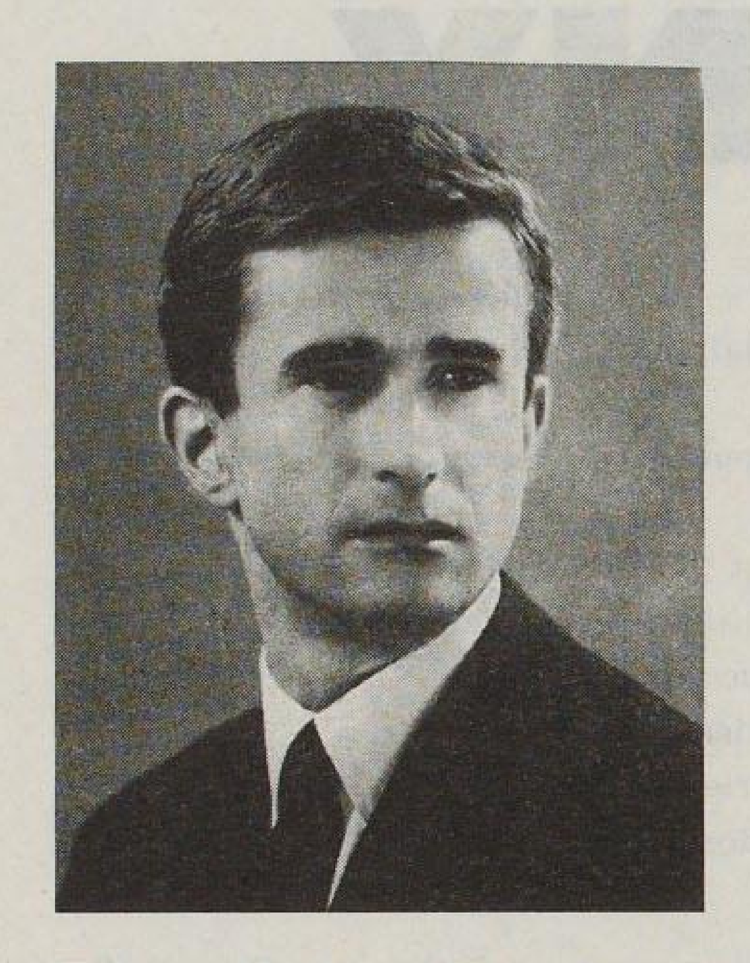
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Elections législatives de juin 1968 — 3e Circonscription

U.D.R. - Vème République

Bernard MAGNINY



Le 23 Juin votre vote sera lourd de conséquences,

J'ai conscience de mes responsabilités, étant **le seul candidat** défendant **le progrès dans l'ordre républicain, le respect de toutes les libertés et la fin des violences.**

En effet, les deux autres candidats sont :

— l'un l'allié du Parti Communiste,

— l'autre, **Monsieur Chazalon,** son complice, reniant son passé et trahissant ses électeurs : **il a voté toutes les motions de censure communistes,** encourageant par ses votes, et notamment **le dernier,** le désordre et l'anarchie.

Dans notre vallée déjà touchée par le drame des reconversions, un effondrement économique serait un désastre pour chacun d'entre nous, et d'abord pour les plus démunis.

Dans la légalité il faut réformer :

établir un nouvel équilibre économique qui respecte la dignité des travailleurs et garantisse des revenus décents à tous, transformer l'Université, établir le dialogue et la participation dans l'entreprise et la cité. Pour cela, il convient de relancer l'expansion qui, seule, peut assurer **le plein emploi,** tout en évitant le déficit extérieur et la hausse inflationniste des prix qui mettent en péril, à la fois, la compétitivité de nos entreprises et le bénéfice des avantages récemment acquis.

Pour sauver notre économie en danger, il faut provoquer dans l'immédiat une **détente fiscale** en faveur des entreprises industrielles et commerciales et lancer un grand emprunt d'Etat destiné à l'équipement social et industriel. Cela imposera une diminution des dépenses publiques et le report de certaines dépenses militaires sans conséquence pour l'emploi, et il faudra aussi maintenir et sauver le Marché Commun agricole et assurer un niveau de vie convenable aux agriculteurs menacés.

Seule, une nouvelle Assemblée comportant une **majorité cohérente** avec le Général de Gaulle, sera capable de résoudre les problèmes immédiats et de proposer au pays les réformes indispensables

Votre avenir se joue au premier tour le 23 juin.

- **Contre l'anarchie, les violences, le désastre économique.**
- **Pour les réformes, le progrès et l'expansion.**

Votez pour le SEUL candidat de la majorité

MAGNINY

Né à Saint-Etienne, en 1934
a fait ses études primaires, secondaires à Saint-Etienne, et ses études supérieures à Paris
Guerre d'Algérie (blessé au combat, Croix de la valeur militaire avec deux citations)
Capitaine de réserve
Carrière administrative : 1961, direction de l'Aménagement du Territoire
1962-1965, *Cabinet du Président de la République*
1965-1968, Conseil d'Etat et Ministère de l'Equipement et du Logement
Marié à Mademoiselle Marie Prénat, de Saint-Chamond, petite-fille d'Auguste Prénat, fondateur de « L'Avenir de la Loire », auquel a succédé « L'Essor »
Ses parents habitent encore à Saint-Etienne
Son père, ingénieur des Mines, a passé trente ans aux Aciéries de Saint-Etienne (Marais) puis a été directeur des ateliers et Forges d'Onzion, à l'Horme

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Emile LOCH

53 ans, employé aux Etablissements Richier
Conseiller municipal à l'Horme
Lieutenant de réserve, Croix de Guerre 1939-1945, Médaille militaire
(Campagnes d'Afrique, Italie, France, Allemagne)

VU LE CANDIDAT.

S.N.I.L.R — SAINT-ETIENNE